



LIGHTS OFF !

NOUS AVONS ÉTEINT LE NÉON DE VOTRE ENSEIGNE EXTÉRIEURE. EN EFFET, CELUI- CI ALLAIT VEILLER TOUTE LA NUIT, SANS UN CHAT DANS LA RUE POUR EN PROFITER...

ÉTEINDRE LA LUMIÈRE DE SES ENSEIGNES LA NUIT, INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES, C'EST ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE...ET OBLIGATOIRE DEPUIS LE 1ER JUILLET 2013 ! VOUS AVEZ BIEN FAILLI PAYER UNE GROSSE FACTURE D'ÉLECTRICITÉ, ÉMETTRE DU CO2 ET RECEVOIR UNE AMENDE D'UN MAXIMUM DE 750 EUROS : HEUREUSEMENT QUE NOUS PASSONS DANS LE COIN. MAIS NOUS NE POURRONS PAS ÊTRE LÀ À CHAQUE FOIS ET NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR LA SUITE...

L'OBLIGATION VAUT ENTRE 1H ET 7H DU MATIN, MAIS POURQUOI S'ARRÊTER LÀ QUAND ON PEUT ÉTEINDRE DÈS LA FERMETURE ET ÉCONOMISER ENCORE PLUS ?

**LES JEUNES
ÉCOLOGISTES** 

WWW.JEUNES-ECOLOGISTES.ORG/PARIS